

Mesdames, Messieurs les Président(e)s,

Dans sa réunion du 4 novembre 2024 le Comité de direction a validé la tenue de l'assemblée générale financière (saison 2023/2024) du District de la Charente en format dématérialisé comme prévu dans les statuts du District (art.12.5.1).

**Elle se déroulera du jeudi 28 novembre 2024 à 12h au samedi 30 novembre 2024 à 12h.**

**Les Présidents de clubs (ou leur représentant désigné) auront 48h pour voter à distance du lieu de leur choix.**

**Ordre du jour provisoire :**

- Modification du Règlement Intérieur du District de football de la Charente,
- Présentation des comptes de la saison 2023/2024,
- Affectation du résultat de la saison 2023/2024,
- Budget prévisionnel 2024/2025.

**La convocation et les documents** (Règlement intérieur du District, comptes financiers, résolutions, rapport commissaire aux comptes...) seront adressés aux clubs début de semaine 46.

**Les clubs sont invités à une visioconférence d'information, le mercredi 20 novembre 2024 à 18h30,** pour répondre à leurs questions et leur présenter la procédure de vote.

**Informations complémentaires sur notre site internet [\(CLIC ICI\)](#)**

Bien cordialement.